

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1813

présenté par

Mme Trastour-Isnart, M. Bony, M. Bourgeaux, Mme Audibert, Mme Levy, Mme Louwagie,
M. Cinieri, M. Cordier, M. Viala, Mme Tabarot, M. Cattin, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine,
M. Reda, Mme Valentin, M. de Ganay et M. Gosselin

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.